



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E1787

VALABLE JUSQU'AU 01/06/2026

ÉDITÉ LE 30/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1982
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 23/02/2004
38 112

Raison sociale : ENTREPRISE GENERALE TEDESCHI

286 RUE DU BAC
07500 GUILHERAND-GRANGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS ANNONAY 82 B 29

Siret : 324 519 693 00026

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 8200073

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 115645062

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 115645062

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Téléphone : 04 75 44 40 96

Portable : 06 14 21 29 41

Fax :

Site Internet : www.tedeschi-batiment.fr/

E-mail : contact@tedeschi-batiment.fr

Responsabilité légale :

RAPHAEL STEPHANE PRÉSIDENT / TEDESCHI NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 31

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4113	Plâtrerie (Technicité supérieure) Mention RGE	02/03/2022
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	02/03/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	05/10/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.